

Règlements actualisés le 11/10/2021

A - Déroulement de La compétition U17

Ce championnat se dispute en 1 phase de septembre à mai.

- Constitution d'une poule U17 Niveau 1 formée de 7 équipes pour la saison 2021/2022
- Les rencontres se dérouleront par match « aller/retour »
- L'équipe terminant première de la poule Niveau 1 disputera le championnat U18 R2 la saison 2022/23.

Participation

- Poule Niveau 1 U 17
- Les joueurs de catégorie d'âge U 17 et U 16
- Les joueurs de catégorie d'âge U 15 remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des RG de la FFF.

B - Déroulement de La compétition U16-U18

Ce championnat se dispute en 2 phases de septembre à mai.

- 1 Phase :
 - Constitution d'une poule A de 9 équipes avec les équipes engagées en compétitions U16 - U18.
 - Constitution d'une poule B de 8 équipes avec les équipes engagées en compétitions U16 – U18.
 - Les rencontres se dérouleront par match « simple ».
- 2^{ème} phase
 - Les rencontres se dérouleront par match « aller/retour »
 - 1 poule de 1^{ère} Division U16/U18 sera constituée avec les premiers et 2^{ème} puis 3^{ème} des 2 poules de brassage U16/U18.
 - En fonction des équipes restantes, un championnat de 2^{ème} Division, voire de 3^{ème} Division sera organisé par poules de 6 équipes si possible par matches «aller/retour».

Participation

- Championnat U 16/U 18 en 1^{ère} et 2^{ème} phase
 - Les joueurs U 16 – U 17 – U 18 (aucun U 15 même surclassé ne peut participer à cette Compétition).
- En cas de non-respect des catégories d'âge le club fautif aura match perdu par pénalité.
- Les compétitions jeunes se déroulent en 2 phases, la 2^{ème} phase est considérée comme un nouveau championnat donc la participation des joueurs en équipes supérieures de la 1^{ère} phase ne sera plus prise en compte.
- Durée du match pour ces 2 compétitions, 2 fois 45 mn

- Carton blanc 10 mn + carton jaune
- Ballon taille 5

Nouveauté

- Dans le championnat U 16 U 18 **UNIQUEMENT** (hors U 17 niveau 1) les équipes peuvent inscrire et faire participer 16 joueurs.

Equipes supérieures en Championnat

- **Pour la compétition U17** : sont considérées équipes supérieures : les U16 - U17 – U18 et U19 Ligue.
- **Pour la compétition U18** : sont considérées équipes supérieures : les U18 District classés au-dessus dans la hiérarchie – les **U16 – U 17 – U18 et U19 Ligue**.
- Pour ces compétitions, les règlements de la FFF et de la LFNA seront appliqués

Concernant les Mutations

- A compter de juillet 2013 les joueurs des catégories U12 à U18 ayant changé de club verront leurs licences revêtues de la mention « **MUTATION** ».
- A ce titre, vis-à-vis de leur participation, il conviendra de respecter les règles reprises dans l'article 160.1 des RG de la FFF soit : *pour les compétitions de foot à 11, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrit sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 au maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des RG de la FFF.*